CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente et de prestations s'appliquent de plein droit à toutes ventes et prestations dispensées par WEEMBI SAS à savoir :

- Vol en soufflerie,
- Location d'installations de vol en soufflerie,
- Vente de bons cadeaux et chèques-cadeaux liés au vol en soufflerie,
- Vente d'accessoires et de prestations accessoires au vol en soufflerie.

La vente est réputée conclue à la date du premier paiement. Préalablement à cette date et conformément aux dispositions des articles L112-1, L112-2 et L141-1 du Code de la Consommation, les présentes conditions de vente sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément et par écrit par le vendeur.

II. PRE-REQUIS

Préalablement à l'acquisition d'un temps de vol, l'acquéreur doit s'assurer que le participant remplit les conditions suivantes :

- être âgé de plus de 5 ans,
- être accompagné, pour les enfants de 5 à 15 ans, d'un adulte disposant de l'autorité parentale,
- disposer, pour les enfants de 15 à 18 ans, d'une autorisation parentale ou du tuteur,
- disposer, pour les personnes de plus de 65 ans d'un certificat médical en original, rédigé par tout médecin généraliste ou spécialiste stipulant l'absence de contre-indications à la pratique du simulateur de chute libre,
- poids maximum 120 kg
- être en bon état de santé physique et mental, ne pas être atteint d'une infection ou d'une maladie incompatible à la pratique d'activité à sensation,
- n'avoir pas subi récemment d'accident,
- ne pas souffrir de problèmes aux membres inférieurs ou supérieurs ou à la colonne vertébrale,
- ne pas être sujet aux crises d'épilepsie,
- ne pas être enceinte,
- ne pas souffrir de lombalgies sévères,
- ne pas souffrir de problèmes d'épaule, de luxations récidivantes,
- ne pas avoir consommé d'alcool ou de produits stupéfiants.

La société WEEMBI contrôlera les documents requis et se réserve le droit de refuser l'accès au simulateur de vol aux personnes ne répondant manifestement pas aux critères ci-dessus. Toutefois, ce contrôle ne dégage pas la responsabilité du destinataire de la prestation lequel s'engage à remplir les conditions pré-requises.

Aucun remboursement ne sera assuré au bénéficiaire de la prestation s'il ne remplit pas les conditions requises lors de sa présentation à l'heure prévue de la prestation.

III. VENTES

La société WEEMBI propose à la vente des bons de vol, du temps de vol, des billets ou des bons cadeaux. Les bons de vol, les billets et les bons cadeaux sont valables neuf mois (9 mois) à partir de leur date d'acquisition, leur validité est prorogeable une fois pour trois mois sous réserve d'une demande de prorogation formulée par email à *info@weembi.com* au plus tard au jour d'expiration de la validité et moyennant des frais de dossier de vingt euros (20 €) ainsi que le réajustement éventuel du tarif sur le tarif en vigueur au jour de la prorogation.

Tout achat d'une prestation WEEMBI non réservée et non réalisée ouvre droit à rétractation durant 14 jours à compter de la conclusion de la vente. Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, les billets déjà réservés à une date déterminée ne sont pas soumis au droit à la rétractation. Le droit à la rétractation ne peut être réclamé que par la personne physique ou morale ayant effectué l'achat (personne indiquée en intitulé de la facture).

Pour faire valoir votre droit à la rétractation, envoyez un courrier recommandé adressé à "WEEMBI 730 rue Maurice Herzog 59810 Lesquin" en indiquant le numéro de facture, les numéros de billets non réservés et un RIB au nom de la personne physique ou morale ayant effectué l'achat et vers lequel doit être effectué le remboursement. Vous pouvez utiliser le modèle suivant:
"Je soussigné [votre nom, prénom ou personne morale] souhaite faire valoir mon droit à la rétractation pour la facture [numéro de la facture concernée], pour les billets ou éléments suivants: [numéros de billets ou autres éléments], acheté(s) en date du [date d'achat], avec un remboursement par virement bancaire vers le RIB joint."

IV. PRIX ET PAIEMENT

Le prix des prestations est celui affiché dans les locaux ou sur le site internet au jour de la conclusion du contrat. Les règlements s'effectuent par tout moyen légal ainsi que par chèque ANCV. La sécurité des paiements par cartes bancaires est assurée par la technique SSL (Secure Socket Layer) les autres transactions comme la totalité des échanges sur internet sont exécutées et autorisées auprès des sites bancaires responsables. La transaction s'effectue entre établissements bancaires, sous leur responsabilité. Les achats apparaissent sur le compte du client à la mention WEEMBI SAS.

Après règlement au comptoir ou sur site internet, le client est rendu destinataire d'une confirmation écrite par e-mail comprenant les bons de vol et bons cadeaux. Le client s'oblige à cet effet de fournir des coordonnées d'adresse électronique valides, et s'engage à contrôler l'ensemble des courriers reçus y compris à la rubrique courriers indésirables.

V. EXECUTION DE LA PRESTATION

5-1- REGLES APPLICABLES A TOUT PARTICIPANT :

Chaque participant est tenu de se présenter à la réception une heure avant le temps de vol qui lui a été attribué. A défaut de respecter cet horaire, la prestation sera annulée sans possibilité de report ou de remboursement.
Outre les pré-requis ci-dessus, il s'engage à écouter avec attention et à respecter l'ensemble des consignes qui lui seront dispensées préalablement au vol, et à s'enquérir de tout renseignement qu'il n'aurait pas assimilé.

Chaque participant sera accompagné d'un moniteur agréé pour la chute libre en soufflerie. Le moniteur se réserve le droit de mettre fin au vol s'il estime que le participant se met en danger, met en danger un moniteur ou met en danger tout autre membre de la société WEEMBI ou du public.

Chaque participant est tenu de respecter les règles de sécurité, les règles vestimentaires édictées par la société WEEMBI. Un vestiaire est mis à disposition des participants qui s'engagent à les utiliser conformément aux prescriptions reçues, et s'engagent à ne pas y déposer d'objets de valeur.

5-2- REPORT DE RESERVATION GROUPE DE MOINS DE SEPT (7) PERSONNES :

Pour les participants seuls, ou en groupe de moins de sept (7) personnes, un report de réservation peut être opéré sans frais sous réserve d'intervenir dans les quarante-huit heures (48 heures) avant la date de prestation. Un report de prestation est possible moyennant des frais de vingt euros (20 €) par personne, de quarante-huit (48) à six (6) heures avant la date de prestation. Passé le délai de six (6) heures, la prestation n'est ni remboursable, ni reportable.

5-3- LES GROUPES DE SEPT (7) PERSONNES ET PLUS :

Les groupes comprenant plus de six (6) personnes avant la demande de modification de prestation de vol, peuvent obtenir un report de la prestation, sans frais jusqu'à soixante (60) jours avant la date prévue pour la prestation ; de soixante (60) à sept (7) jours avant la date de prestation, les modifications entraînent la perte de vingt (20%) pourcent de la prestation décommandée .Toute modification intervenant dans les sept (7) jours précédant la prestation entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes s'ils ont été versés.

Les prestations traiteur et location de salle sont modifiables jusqu'à soixante-douze (72) heures avant la prestation convenue, toute modification intervenant dans les soixante-douze (72) heures avant la prestation entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes s'ils ont été versés.

5-4- PROFLYER :

Toute modification du planning des vols peut s'effectuer sans frais jusqu'à soixante (60) jours avant la date de réservation. Elle s'effectuera moyennant vingt (20%) pourcent du montant de la prestation annulée ou modifiée, de soixante (60) à sept (7) jours avant la date de prestation. Toute annulation intervenant dans les sept (7) derniers jours entraîne obligation de règlement de la totalité de la prestation, et perte totale corrélative des arrhes s'ils ont été versés.

VI.SERVICES ET VENTES ANNEXES

La société WEEMBI propose en annexe aux vols, des prestations de prise de photographies ou vidéos, des prestations de fournitures de matériels (combinaisons siglées notamment) ces prestations sont soumises aux aléas de prises de vue, et d'approvisionnement leur indisponibilité n'est pas susceptible d'entraîner la résiliation complète du contrat au jour prévu pour la prestation. En cas d'indisponibilité un remboursement du montant de la prestation accessoire sera assuré par la société WEEMBI, à l'exception de toute autre indemnisation.

Les vidéos & photos sont stockées en ligne 30 jours après la prestation de vol. Il appartient au client de télécharger les vidéos & photos et de les sauvegarder sur son ordinateur avant ces 30 jours. Après 30 jours, les données sont détruites. Un client qui n'aurait pas procédé au téléchargement dans les temps ne peut réclamer un remboursement.

VII.IMPOSSIBILITE DE DELIVRANCE DE PRESTATIONS

La technicité de la prestation implique des aléas que les participants acceptent de supporter de la manière suivante :

- L'horaire de la prestation n'est pas garanti, la société WEEMBI fait les meilleurs efforts pour assurer les prestations dans les créneaux horaires convenus, et prévenir le cas échéant par e-mail les retards prévisibles.
- La prestation elle-même peut être interrompue ou reportée pour cause d'indisponibilité du matériel.

En cas de retard de plus de deux heures ou d'indisponibilité du matériel, la société WEEMBI s'engage à proposer aux participants soit le report de la prestation à une date à convenir soit le remboursement de la prestation. En aucun cas un retard dans l'exécution de la prestation, ou l'obligation technique de reporter celle-ci ne pourra générer d'autres obligations notamment indemnitaires que celle du remplacement ou du remboursement.

VIII.ASSURANCES

La société WEEMBI a souscrit un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile ou administrative pouvant être encourue du fait de dommages corporels matériels et immatériels causés à des tiers et imputables à ses activités. Sont exclus de cette assurance, les dommages résultant du fait volontaire ou conscient des participants.

IX.PROTECTION DES DONNEES

La société WEEMBI reconnaît la confidentialité des informations que l'acheteur lui communique lors de la commande et s'engage à respecter la loi informatique et liberté française. La société WEEMBI est seule destinataire des informations nominatives communiquées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, tout client ou participant à droit d'accès et de rectifications des informations personnelles le concernant.

X. REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L612-1 du Code de la Consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel* » les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L612-1 du Code de la Consommation sont les litiges définit à l'article L611-1 du Code de la Consommation à savoir les litiges de nature contractuel portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fourniture de services opposant un consommateur à un professionnel. Si la vente est intervenue en ligne, en application de l'article R616-1 du Code de la Consommation, le consommateur pourra faire examiner sa demande par un médiateur informatique.

XI.LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

La loi française est seule applicable aux présentes conditions générales, et aux relations contractuelles issues de la commande. Le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE sera compétent exclusivement pour connaitre des décisions relatives aux litiges intervenant avec des professionnels ; les Tribunaux de droit commun Lillois seront compétents pour tout autre litige.

XII. Chèques-cadeaux

Disponibilité des chèques cadeaux.

La présence d'une annonce sur le site Internet weembi.com confirme la validité de l'offre, sauf cas d'indisponibilité temporaire signalée. Toute commande de chèque(s)-cadeau(x) validée sera exécutée par WEEMBI dans un délai maximum de 48 heures ouvrées à compter de la réception du paiement de son montant total.

Condition d'utilisation des chèques cadeaux.

L'acheteur d'un (ou plusieurs) chèque-cadeau WEEMBI pourra soit utiliser ledit chèque-cadeau et en devenir par conséquent le bénéficiaire et l'utilisateur, soit l'offrir à un tiers, qui deviendra à son tour le bénéficiaire et l'utilisateur dudit chèque-cadeau. Tout chèque cadeau WEEMBI offert ne peut faire l'objet d'une contrepartie de quelque nature que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte ou sur carte), hormis celle de la réalisation de l'activité sélectionnée par l'acheteur.

Le chèque-cadeau WEEMBI n'est valable qu'une seule fois. Le chèque-cadeau WEEMBI peut être complété par tout moyen de paiement accepté par WEEMBI.

Après validation du chèque-cadeau sur le site weembi.com, le bénéficiaire obtiendra le bon de réservation qui lui permettra ensuite de bloquer le rendez-vous pour la réalisation de son activité.

Les chèques-cadeaux WEEMBI ont une durée de validité.

La date de validité des chèques-cadeaux WEEMBI est de 6 (six) mois maximum.

En cas de non utilisation dans le délai de 6 (six) mois, de perte ou de destruction du chèque-cadeau WEEMBI, ni son acheteur, ni son bénéficiaire ne pourra prétendre à un remboursement.

Perte ou vol de chèque-cadeau

WEEMBI ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des chèques-cadeaux intervenant après la livraison effectuée chez le client. Les chèques-cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange ni à un quelconque remboursement.

XIII. Mesures sanitaires / Pass Sanitaire

WEEMBI opère son activité conformément aux directives sanitaires imposées par le gouvernement. WEEMBI se réserve le droit de refuser l'entrée à son établissement si un pratiquant ou accompagnant ne présente pas un Pass Sanitaire valide. Ce manquement sanitaire ne peut occasion ner le remboursement du billet ou du temps de vol.